

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 04 MARS 2014

Présents : MM. BERNOS, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY

Pouvoirs :
Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOPE
Yves TOURAINÉ à Bernard UTHURRY
Robert BAREILLE à Dolores CABELLO
Nicolas MALEIG à Jean-Etienne GAILLAT
Fabien REICHERT à Philippe GARROTE
Jean-Marie GINIEIS à Dominique QUEHEILLE
Patrick MAILLET à Marie-Lyse GASTON
Martine MIRANDE à Jean-Pierre TERUEL

Suppléants : Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Anne-Marie BARRERE, André MINJUZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Gérard LEPRETRE, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO

REÇU

RAPPORT N° 140304-04-RH

le 14 MARS 2014

TRANSFORMATIONS DE POSTES

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S/M

M. GAILLAT précise que dans le cadre d'évolutions normales de carrière au titre de l'avancement de grade, et pour certains, suite à la réussite à un examen professionnel, il est proposé à l'Assemblée de procéder à la transformation de 11 postes, sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2014.

<u>Postes à supprimer :</u>	<u>Postes à créer :</u>	<u>Prise d'effet :</u>
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2014
- 3 postes d'adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	- 3 postes d'adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	01/04/2014
- 1 poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe	- 1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2014

- 3 postes d'auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	- 3 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2014
- 1 poste de rédacteur	- 1 poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	01/04/2014
- 1 poste de technicien principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste de technicien principal de 1 ^{ère} classe	01/04/2014
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants	- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants	01/04/2014

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **PROCEDE** aux modifications décrites ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 04 mars 2014

Suivent les signatures



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

Affiché le 14.03.14

REQU

le 14 MARS 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE